

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01787

Numéro SIREN : 904 375 102

Nom ou dénomination : 66 CO-TON

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008358

Liasse

①

BILAN - ACTIF

DCRP N° 2040-SD 2022

உள்ளுள்ளு அங்குள்ளு 1 மூலம் 99 4
 இது என்னுடைய (99) மூலம்

[illegible]

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Première obligation (art. 633 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		CO TON 66 MONDOVELO		Neant ☐	
		Finances N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 50 000...)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD			
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des primes pour financer des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ E)	DX			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 717		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	75 717		
Avoirs (fonds propres)	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances constitutives	DN			
	TOTAL (II)	DX			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	248 643		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	58 875		
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes financières et comptes rattachés	DX	134 413		
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 708		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 359		
Compte réglé	Produrs constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	484 998		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	560 715		
RENDUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dons { Réserve spéciale de réévaluation (1939) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	236 355		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et UCP	FH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

W

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire versé le 31/12/2022
du 6.06.2022 (des déclarations)

Dénomination de l'entreprise :		CO TON 66 MONDOVELO				Néant ☐		
		PARTIES N						
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	696 560	FB		FC	696 560	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	10 031	FI		FI	10 031	
		FJ	706 591	FK		FL	706 591	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 891	
	Autres produits (1) (11)					FQ	54	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	711 537	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	714 811	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(216 032)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 126	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	83 062	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 254	
	Salaires et traitements *					FY	59 987	
	Charges sociales (10)					FZ	12 483	
	IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	23 078
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant - dotations aux provisions *					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	
Autres charges (12)					GF	280		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	680 050	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	31 487	
GAINS COURANTS	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (3)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	43	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	43	
Total des produits financiers (V)						GQ		
LIABLES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	4 291	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	4 291	
Total des charges financières (VI)						GV	(4 248)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	27 240	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(BREVETÉ - voir article 3333) * Les opérations concernant les autres parties sont indiquées dans le cadre ci-dessous.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Particuliers obligatoires (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CO TON 66 MONDOVELO		Néant ☐	
				Sources N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 523
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 bis)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)			HH	1 523
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 523)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	711 580
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	685 863
5 - BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits - total des charges)				HN	25 717
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédits bail mobilier *		HP	6 389
		- Crédits bail immobiliers		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.)			IL	
	(6ter) Dont amortissements des constructions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IC	
		Dont amortissements exceptionnels de 33% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			ID
	(7) Dont transferts de charges			AI	4 891
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires (hors CSG, CRDS)) A5		A2	2 597
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	2 597	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Sources N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMÉNAGEMENTS ET PÉNALITÉS		1 523			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Sources N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2012

CERTIFIÉ
CONFORME

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes



Annexes Légales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 560 715,04 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 25 716,61 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Le 4 mai : date d'ouverture du magasin au public. Soit 8 mois d'activité. Soit 706 591 euros de CA HT.

EXONERATION ZAFR demandée.

L'exonération est totale pendant les 24 premiers mois ; puis dégressive les années 36 mois suivants. Concernant la SARL CO-TON 66 :

- 01/10/21 au 30/09/23 exonération 100%
- 01/10/23 au 30/09/24 exonération 75%
- 01/10/24 au 30/09/25 exonération 50%
- 01/10/25 au 30/09/26 exonération 25%

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			8 435
Autres immobilisations incorporelles			40 000
Terrains			152 299
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			21 173
Install. techniques, matériel, outillages industriels			14 685
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			51 623
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			239 780
Participations évaluées par équivalence			30
Autres participations			
Autres titres immobilisés			11 753
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			11 783
TOTAL GENERAL			299 998

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			8 435	
Autres immobilisations incorporelles			40 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			152 299	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			21 173	
Autres install., agencements, aménagements			14 685	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			51 623	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			239 780	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			30	
Autres titres immobilisés			11 753	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			11 783	
TOTAL GENERAL			299 998	

CERTIFIÉ
CONFORME

66 CO-TON
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : 1158 Chemin de la Fauceille - 66100 PERPIGNAN
904 375 102 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 25 717 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 717 euros
A la réserve légale	5 000 euros

Le solde, soit	20 517 euros
En totalité au comtes autres réserves	
Qui s'élève ainsi à 20 717 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 75 717 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

